Conseils pour les administrateurs de services de garde d'enfants

Outil

Ressource: Créer des milieux attentifs à l'asthme

Les administrateurs de services de garde d'enfants jouent un rôle clé dans la création d'un environnement attentif à l'asthme. Les conseils suivants décrivent des activités pour y arriver.

- Assurez-vous que le formulaire d'inscription au service de garde contient une question demandant si l'enfant est atteint d'asthme ou s'il utilise des médicaments contre l'asthme.
- Créez une trousse d'information sur l'asthme et assurez-vous que chaque parent ou tuteur d'un enfant atteint d'asthme remplisse les formulaires qui y sont inclus pour qu'il connaisse ses responsabilités et les moyens pris par le service de garde pour créer un environnement sécuritaire et bienveillant.
- Veillez à ce que le personnel travaillant avec les enfants rencontre chaque parent ou tuteur d'un enfant atteint d'asthme pour passer en revue les formulaires remplis provenant de la trousse d'information sur l'asthme.
- Fournissez chaque année, au personnel travaillant avec les enfants, une liste des enfants qui sont atteints d'asthme ou qui prennent des médicaments contre l'asthme; veillez à ce qu'une copie remplie du ***Plan de prise en charge de l'asthme de l'enfant*** pour chacun de ces enfants soit facilement accessible (ou bien à la vue) dans chaque salle du service de garde, incluant possiblement la salle à manger du personnel.
- Placez l'affiche de **l'Association pulmonaire « *Prise en charge des crises d'asthme* »** dans toutes les salles et tous les bureaux du service de garde. Veuillez noter que L'Association pulmonaire de l'Ontario est maintenant connue sous le nom de « **Lung Health Foundation** ».

- Surveillez continuellement les déclencheurs d’asthme et prenez des mesures pour réduire l’exposition à ceux-ci autant que possible.
- Encouragez les enfants atteints d’asthme à participer aux activités physiques, comme lors de la récréation ou des périodes de jeu.
- Élaborez une politique sur l’asthme et révisez-la annuellement, ou assurez-vous que la politique existante :
    - tient compte des meilleures pratiques actuelles;
    - permet aux enfants d’avoir facilement accès à leurs médicaments contre l’asthme en tout temps, y compris lors d’excursions ou d’activités à l’extérieur du service de garde;
    - contient une démarche à suivre par tout le personnel quant à la prise en charge de cas d’asthme qui s’aggravent ou de crises d’asthme;
    - prévoit de la formation pour tout le personnel et les bénévoles pour qu’ils puissent reconnaître les symptômes d’asthme, administrer les médicaments, et savoir reconnaître et prendre en charge un cas d’asthme qui s’aggrave ou une crise d’asthme;
    - décrit une démarche pour identifier les déclencheurs d’asthme et réduire l’exposition à ceux-ci.